

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 26 octobre 2012

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 115 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Roland BLUM - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Valérie BOYER - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Victor Hugo ESPINOSA - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Sylvie NESPOULOUS - Jérôme ORGEAS - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Arlette SALVO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUIKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Zaven ALEXANIAN représenté par Patrick BORE - Jean-luc BENNAHMIAI représenté par Christophe MADROLLE - Jean-Pierre BERTRAND représenté par Paul SORGE - Gérard BISMUTH représenté par Clément YANA - Jean-Louis BONAN représenté par Henri MATTEI - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Joëlle BOULAY représentée par Olivier AGULLO - Jean BRUNEL représenté par Jean-François DENIS - Xavier CACHARD représenté par Laure-Agnès CARADEC - Patricia COLIN représentée par Martine GOELZER - Jean-Marc CORTEGGIANI représenté par Jean-Marc BENZI - Claude DAUMERGUE représenté par Catherine JALINOT - Eric DI MECO représenté par Mireille FOURNERON - Eric DIARD représenté par Robert HABRANT - Joël DUTTO représenté par Haouaria HADJ CHICK - Vincent GOMEZ représenté par Antoine LORENZI - Albert GUIGUI représenté par Bruno GILLES - Mourad KAHOUl représenté par Jacqueline MAURIC - Abdelwaab LAKHDAR représenté par André MOLINO - Eric LE DISSES représenté par Laurence JOUANDON - Michel LO IACONO représenté par Guy PONTOUS - Christophe LOPEZ représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - René MALLEVILLE représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Patrick MENNUCCI représenté par Eugène CASELLI - Renaud MUSELIER représenté par Maxime TOMMASINI - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX représentée par Alain CROCE - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Frédéric OUNANIAN représenté par Michel ILLAC - Gerard PEPE représenté par Maurice TALAZAC - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Alain LAURENS - Myriam SALAH-EDDINE représentée par Sabine BERNASCONI - Philippe SAN MARCO représenté par Tahar RAHMANI - Karim ZERIBI représenté par Pierre SEMERIVA.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

André ESSAYAN - Laurent LAVIE - Jean MONTAGNAC - Gilles PAGLIUCA - Marc POGGIALE - René TAVERA.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

DDIP 009-652/12/CC

■ Attribution d'une subvention à l'Association Terra Nostrum dans le cadre du projet "Découvre ta nature".

DCOM 12/8784/CC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement durable, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole met en place des actions environnementales sur l'ensemble du territoire. Elle entend aussi promouvoir les projets d'information et de sensibilisation des publics en matière d'environnement.

L'Association Terra Nostrum, collectif de journalistes reporters-photographes pour la promotion d'œuvres photographiques et audiovisuelles dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, propose un projet intitulé « Découvre ta nature » dont l'objectif est de faire découvrir au jeune public la faune périurbaine de notre agglomération. Voyage ludique au cœur de la biodiversité, ce projet novateur décline sur différents supports l'histoire des animaux qui peuplent notre région. Baleines, dauphins, faucons pèlerins, aigles de Bonelli, molosses de Cestoni, fous de Bassan, puffins cendrés, pétrels tempête, Marseille et sa région sont une véritable réserve naturelle où viennent se reproduire des espèces rares, en voie de disparition.

Florian Launette, reporter-photographe, réalisateur, porteur du projet, s'est illustré en 1992 pour son travail remarquable sur les sans abri publié dans le Capitol Spot light et le Washington New Observer puis en 2007 pour les photographies (4x3 m) sur le thème « j'ai un cancer du sein et après » : portraits de femme hors du commun exposés dans les rues de Marseille, sur la façade du Ministère de la Santé à Paris, ainsi que sur les murs du Parlement Européen à Bruxelles.

La vocation même des expositions de l'Association Terra Nostrum est d'initier des rencontres en créant des événements uniques, hors normes, tournés vers la société, en s'emparant d'espaces généralement non dédiés à la photographie.

« Découvre ta nature » fera l'objet d'un documentaire, d'une série web et notamment d'une exposition urbaine s'inscrivant dans le cadre de la promotion du Plan Climat réalisé par Marseille Provence Métropole sous l'angle de la biodiversité.

Cette exposition a vocation à voyager sur le territoire de Marseille Provence Métropole.

Le budget prévisionnel fourni par l'association s'établit de la manière suivante :

Subventions :

- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : 9 000 euros
- Conseil culturel de l'union pour la Méditerranée : 10 000 euros
- Marseille Provence Métropole : 10 000 euros
- Mairie des 4/5 : 9 000 euros

- Ville de Marseille : 8 000 euros
- Société des eaux de Marseille : 5 000 euros
- Fondation Nature et Découvertes : 2 500 euros
- Synchronoss : 1 000 euros
- Ecole Euromed Management : 1 000 euros
- Mairie des 13/14 : 2000 euros
- Terra Nostrum (ressources propres) : 1 500 euros

Total des recettes : 59 000 euros

Dépenses

- Création site Internet : 9 000 euros
- Tournage du documentaire et web série : 19 000 euros
- Expositions : 23 000 euros
- Promotion et frais de fonctionnement : 8 000 euros
- Coût total de l'opération : 59 000 euros

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il est de la compétence de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole de promouvoir les actions de sensibilisation du public en matière d'environnement.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 10 000 euros à l'Association Terra Nostrum dans le cadre du projet « Découvre ta nature ».

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole : Sous-Politique A 330 – Nature 6743 – Fonction 020.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
au développement durable, Plan climat,
Maîtrise de l'énergie, HQE

Pierre SEMERIVA

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développement durable - Innovations -
Prospective

Eric DIARD

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI